

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 28 avril 2016

Présents : Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Sara GALLASSO, Gaël MONNERET, Nicolas GARCIN, Francine JACQUET, Maurice MONNET.

Absents excusés : Jean-François REHFUSS, Christophe MARION, Pascal SIMONET.

A été élu secrétaire : Jean-Claude COMPAGNON.

- Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 24 mars est approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :

N° 17/ 2016 : Le Conseil approuve l'élargissement du périmètre du SICOPAL.

N° 18/ 2016 : Le Conseil décide d'engager une partie des travaux forestiers prévus par les services de l'ONF. (Cloisonnement parcelle 26)

- Points à l'ordre du jour :

- Embauche d'un personnel AIR. Rendez-vous est pris le lundi 2 mai pour recevoir et éventuellement engager un employé afin de seconder Benoit dans ses travaux d'été. La commune de Pannessières partagerait cet emploi avec la commune de Lavigny.

- Négociations des emprunts contractés auprès de la Banque Populaire. Les taux des emprunts négociés dans les années précédentes ne sont pas au niveau de ce qui se pratique aujourd'hui. Rendez-vous est pris courant mai pour discuter des possibilités de remboursement anticipé et de révision à la baisse de ces taux.

- Compte-rendu de l'enquête à propos de la mutualisation des moyens à l'intérieur d'ECLA. La communauté d'agglomération a missionné un bureau d'études afin de mieux connaître les souhaits de chaque municipalité en termes de mutualisation des moyens, aussi bien en personnel qu'en services. La commune est intéressée par la pratique des groupements de commandes ou d'achats. Par contre, il est essentiel de conserver notre personnel afin de d'offrir à chacun des services de proximité qui soient utiles et performants et qui permettent de maintenir des liens entre les habitants.

- Opération « cartes jeunes » : 71 personnes sont inscrites pour l'année 2016 – 2017. Comme prévu, la commune prendra en charge les cartes des moins de vingt ans.

- **Questions diverses :**

- La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h45 devant le monument aux morts. Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert sous le préau de l'école. L'exposition photo sera alors ouverte au public.

- Jean-Claude Compagnon et Gaël Monneret présentent les travaux en cours. La clôture du terrain de jeux est commandée et l'extension du parking rue du Meix Dagay également. Rendez-vous est pris avec Monsieur Morel pour la réfection du toit du garage de la mairie.

- **Autres questions :**

L'appartement rue du Meix Dagay. Est de nouveau occupé à compter du premier mai par Monsieur Sébastien Villard.

Lors de la réunion de la commission développement économique d'ECLA, la question de la mise en place d'un pôle entrepreneurial dans les anciens locaux du tri postal pose un problème de compréhension à la fois des données de l'étude, de l'enjeu du projet, de sa localisation géographique et de son intérêt par rapport aux missions de la Maison de l'Emploi qui semblent identiques. Les membres de la commission appartenant au conseil municipal de Pannessières s'interrogent sur ce projet qui manque de clarté.

Par courrier du 19 avril, ECLA nous demande de valider le Schéma directeur des Déplacements Doux. Pannessières est peu concerné par ce schéma, sauf en ce qui concerne les itinéraires cartographiés et la création d'une zone de circulation « apaisée » où les véhicules circulent plus lentement. En ce qui concerne la carte, elle répertorie des routes qui ne semblent guère mériter le qualificatif de « douces ». Il est nécessaire de reprendre contact avec le service pour plus d'explications. D'autre part, une demande d'étude auprès des services compétents d'ECLA dans le but de réguler la circulation aux abords du terrain de jeu n'a pas encore donné de résultats

La vente du bois issu des éclaircies dans la parcelle 11 rapporte 5000€. Le conseil décide d'investir une partie de cette somme dans l'entretien de la forêt.

Les soucis de voitures mal stationnées perdurent au niveau du parking réservé aux autocars le long de la départementale 471. Les propriétaires des véhicules ont été prévenus de nombreuses fois de ce problème qui engendre une réelle insécurité pour les enfants qui empruntent les transports scolaires.

La séance est levée à 22h45
Prochaine réunion le jeudi 26 mai

Le maire : M.Monnet